

Les élections communales de l'année prochaine sont l'affaire de tous les habitants de WSP, belges ou non belges. C'est dans le but de mieux informer ces derniers que Jürgen Erdmenger, représentant du PS à la CRE (Commission des Relations européennes), a fait parvenir à son Président, M. Vandenhoute, un courrier concernant la participation des résidents non belges aux élections communales d'octobre 2006. Voici un résumé de sa lettre :

**Lors** de la dernière réunion de notre CRE, j'ai évoqué certaines craintes, souvent non fondées, des résidents européens face à la demande de s'inscrire au registre des électeurs. Notre commune a certainement un intérêt à ce que ces craintes soient dissipées par une information largement diffusée.

**Ces** craintes sont diverses :

- Le vote est obligatoire. Quelles sont les sanctions si nous sommes empêchés de participer, puisque nous ne pouvons pas voter par correspondance. Si, par exemple, nous sommes absents le jour des élections ?
- Est-il vrai que seul un membre de la famille peut disposer d'une procuration ? Si oui, que se passe-t-il pour ceux qui n'ont pas de famille à Bruxelles ?
- Est-il vrai qu'en s'inscrivant au registre, on perd son droit de vote dans la commune de son pays d'origine ?
- A quel moment, où et avec quels documents doit-on se présenter pour l'inscription ?
- Une fois inscrit, est-on automatiquement inscrit pour l'élection suivante ?
- Cela vaut-il la peine de s'inscrire si l'on envisage d'habiter seulement quelques années dans la Commune ?

**D'autres** membres de la CRE se posent peut-être les mêmes ou d'autres questions. Je vous propose, par consé-

quent, de discuter de ce sujet au sein de notre Commission et de mettre ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

**Par** la suite il vous paraîtra peut-être opportun de donner instruction à vos services de diffuser largement les informations qui s'imposent auprès des nombreux résidents européens et autres non belges de notre commune. Les responsables des diverses formations politiques communales sont certainement prêts à s'associer à cette campagne d'information.

**Dr. Jürgen Erdmenger**

*Jürgen Erdmenger habite dans notre commune depuis plus de trente ans. Juriste de formation, il fut un des collaborateurs du chancelier d'Allemagne Willy Brandt. Directeur Général honoraire de la DG Transports de la Commission européenne, membre du SPD et de la section PS de WSP, il est actif dans la vie associative. Il est, notamment, membre du Conseil d'Administration de l' European Forum for Freedom in Education (EFFE), une ONG qui s'occupe de la promotion de la liberté dans l'enseignement, telle que la pratiquent les écoles Rudolf Steiner.*

